

# SCEAU

DE LA CONFRATERNITÉ DE NOTRE-DAME

## D'ENGHIEN.

La confraternité de Notre-Dame était l'une des plus importantes institutions religieuses de la ville d'Enghien. Elle constituait, comme nous l'avons dit ailleurs, une sorte de chapitre de prêtres attachés à la paroisse de Saint-Nicolas et dont l'institution avait eu pour but de donner plus de solennité aux fêtes de l'Église. L'époque de son établissement n'est pas connue ; selon toute probabilité, elle remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. On la trouve mentionnée dans les documents dès 1329.

Il y a peu d'années, on a retrouvé les moules en pierre d'ardoises qui servaient à la confection des méreaux distribués aux membres de l'association ; un de nos collègues, M. le comte Maurin de Nahuys, a étudié en détail ces curieux monuments numismatiques. Son travail (1) très-érudit a fait connaître la valeur de cette découverte.

La confraternité de Notre-Dame possédait un sceau spécial ; mais on ignorait également cette particularité. Nous avons été assez heureux pour en retrouver récemment, aux archives communales d'Enghien, des empreintes ; elles étaient appendues à des actes du 31 mai 1599 et du 20 février 1608, relatifs à l'ad-

(1) Publié dans les *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. II, pp. 131-142.

mission dans l'association, de Jean Aernaut et de Henri Laurent (1).

Ce sceau est d'une forme ovale rappelant l'époque gothique ; il représente la Sainte Vierge, la tête couronnée, et portant dans ses bras l'enfant Jésus. Le type est à peu près celui employé pour représenter aujourd'hui l'Immaculée Conception. Le croisissant sur lequel ses pieds sont posés est une particularité qui ne se rencontre que rarement dans les images de la Vierge des siècles passés. Au-dessous se trouvent les armoiries de la ville d'Enghien : gironné d'argent et de sable de dix pièces dont cinq chargées de trois croisettes recroisettées.

La légende porte :

S. CONF. B. MARIE. ECCLESIA. ANGIENSIS (2).

Les empreintes que nous connaissons sont en cire brune et recouverts d'une feuille de papier blanc. Ils ne sont pas d'une conservation parfaite, néanmoins on a pu y trouver les traits suffisants pour permettre à M. Haccault, membre correspondant de notre cercle, de dessiner la vignette placée en regard de cette page.

Notre sceau a dû être confectionné au plus tard dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Aurait-il remplacé un sceau plus ancien dont la matrice aura été égarée à l'époque des troubles religieux ? Les renseignements font totalement défaut sur ce point ; nous ignorons même ce qu'est devenue la matrice du sceau que nous venons de décrire.

#### E. MATTHIEU.

(1) Ces actes sont sur parchemin ; le premier est daté comme suit : « Actum et datum in ecclesia nostra parochiali Angiensi, anno Domini millesimo quingentesimo nonagesimo nono, die trigesima prima maij, præsentibus ibidem discretis viris Joanne Lowiers, custode ecclesiæ et Petro Cannoncle velut testibus ad premissa vocatis atque rogatis. » — Les confrères qui y intervinrent furent : Théodore Planen, curé d'Enghien, Jean Rosseau, Jacques Van de Leene, Jean Brisson, Gilles Lowiers, Pierre Roost, Alard Brisson.

(2) La légende doit se lire telle que nous la transcrivons ; par erreur le graveur a omis la lettre A comme finale du mot ECCLESIA.

